



UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
Faculté de Droit et de Criminologie
Avenue Roosevelt 50 – CP 137 – 1050 Bruxelles

PROCURATION RETRAIT DIPLÔME

**Attention : cette procuration pour le retrait des diplômes ne concerne que la
Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB !**

Matricule étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je soussigné (e)

déclare donner procuration à M/Mme

afin de retirer, en mon nom, mon diplôme de

.....

Fait à, le

Signature :

**Joindre une copie datée et contresignée de la carte d'identité ou passeport de l'étudiant.e.
Si ces conditions ne sont pas remplies entièrement, aucun diplôme ne pourra être délivré.**